
ICANN80 | Forum de politiques – Rédaction du communiqué du GAC (5 sur 5)

Jeudi 13 juin 2024 – 13h45 à 15h00 KGL

PERSONNE NON IDENTIFIÉE : Nico, c'est Giulia. S'il vous plaît, dites-nous quand vous êtes prêts pour commencer. Merci.

NICOLAS CABALLERO : Bonjour à tous. S'il vous plaît, veuillez prendre place. Nous allons commencer dans deux minutes. Bonjour et bienvenue à cette session de l'ICANN80 de rédaction du communiqué. Veuillez noter que cette séance est enregistrée et qu'elle est régie par les normes de comportement requis par l'ICANN pendant la séance. La question ou le commentaire soumis dans le chat sera lu à haute voix s'ils respectent le format requis. Pensez à dire votre nom et la langue dans laquelle vous parlez, si ce n'est pas l'anglais. Parlez clairement et à un rythme raisonnable pour permettre une interprétation correcte de vos propos. Assurez-vous de mettre en sourdine tous vos autres dispositifs. Lorsque vous parlez, vous trouverez toutes les fonctionnalités disponibles pour cette séance dans la barre d'outils de Zoom. Maintenant, je passerai la parole au président du GAC, Nicolas Caballero.

NICOLAS CABALLERO : Merci beaucoup, Daniel. J'espère que vous avez profité de la pause déjeuner, que vous avez pu prendre un petit peu de café. Je me réjouis

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

maintenant. Je déguste un excellent thé rwandais. Voilà. Fabien, est-ce que vous pouvez nous dire quelles sont les prochaines étapes?

FABIEN BETREMIEUX :

Merci Nico. Nous avons fini la séance précédente avec les discussions en cours sur la sous-section consacrée au renforcement des capacités qui se trouve dans la section Autres questions. Nous allons réfléchir par rapport à cela et, si j'ai bien compris, les coprésidents du groupe PSWG ont décidé de garder le texte en l'espèce sans modification, si tout cela est acceptable par les autres parties.

NICOLAS CABALLERO :

Merci beaucoup, Fabien. Merci au Liban et merci aux coprésidents du groupe de travail sur les régions faiblement desservies. J'ai bien dit coprésidents et donc je vais le relire ce paragraphe pour voir si nous sommes tous d'accord.

Donc la section par rapport au renforcement de capacité dit : « La session de renforcement des capacités de l'ICANN80 a fourni des informations sur les ccTLD, comment ils sont gérés, quel est le rôle des opérateurs au sein de leur communauté et en relation avec l'organisation ICANN et l'IANA/PTI ainsi que des informations sur les critères d'évaluation pour les opérateurs de ccTLD, éligibilité des chaînes, consentement public, présence locale, stabilité, compétences opérationnelles, les différentes modalités d'évaluation pour la délégation, le transfert, la révocation et le retrait ainsi que l'évaluation et les processus d'évaluation et de transfert. Le GAC souhaite remercier

l'organisation ICANN, l'IANA et la PTI pour leur contribution et leurs efforts en vue du succès de cette séance informative. »

Voilà le paragraphe. Il fait l'objet d'un consensus. Je vais m'arrêter ici pour voir s'il y a des réactions des membres du GAC. Je pense que nous sommes d'accord par rapport à ce paragraphe. C'est très positif. Encore une fois, est-ce que quelqu'un s'oppose? Est-ce que quelqu'un a des objections? Je ne vois pas d'intervention dans le chat. Je pense que nous sommes tous d'accord. Très bien, Merci beaucoup. Ce texte est adopté. Fabien, je vous repasse la parole.

FABIEN BETREMIEUX : Ensuite, nous avons une question adressée au comité sous la section Questions d'importance, Mécanisme de dernier recours et résolution d'ensembles conflictuels dans les nouveaux gTLD. On se demandait si ce texte fait double emploi, vu que cela est également abordé dans la section Avis du GAC.

NICOLAS CABALLERO : Merci beaucoup, Fabien. Le Royaume-Uni.

NIGEL HICKSON : Merci beaucoup. Je m'excuse de n'avoir pas pensé à cela avant. Je pense qu'on couvre plusieurs points dans notre avis. Je pense qu'on peut considérer cela comme un double emploi.

NICOLAS CABALLERO : Je suis d'accord avec vous. Voyons si quelqu'un n'est pas d'accord avec le Royaume-Uni et avec moi, d'ailleurs. Est-ce que vous êtes d'accord si nous effaçons ceci parce qu'on constate que cela fait double emploi avec le texte qu'on a dans la section Avis? Est-ce qu'il y a des oppositions?

FABIEN BETREMIEUX : Le texte a été proposé sous la section Questions importantes pour le GAC et, ensuite, on nous a proposé de réutiliser ce même texte pour la section Avis.

NICOLAS CABALLERO : Je ne vois pas de demande d'intervention dans le chat. Est-ce qu'il y a des gens qui s'opposent? Est-ce que vous avez d'autres idées? Si ce n'est pas le cas, nous allons donc aller de l'avant avec la proposition du Royaume-Uni. Je vois que la proposition du Royaume-Uni est acceptée. Très bien. Merci à tous. Et Fabien, Je vous redonne la parole.

FABIEN BETREMIEUX : Je fais défiler le texte. Je vois que de manière générale, il y a le texte qui fait l'objet d'un accord. Il y a une modification qui a été suggérée par rapport à la HLGM. C'est une modification que nous avons faite. Et puis dans d'autres paragraphes, nous avons modifié certains éléments pour que le texte puisse être plus clair. Je ne sais pas si vous voulez passer en revue ces textes de manière spécifique ou bien si vous souhaitez relire l'ensemble du texte, faire une lecture finale du texte du communiqué.

Qu'est-ce que vous préférez? Alors nous allons passer à la première suggestion de suggestion pour ce qui est du paragraphe sur la HLGM.

NICOLAS CABALLERO :

Merci Fabien. Je vais lire tout le paragraphe pour que ce soit clair pour tout le monde et pour que l'on s'assure qu'on est tous d'accord. Réunion gouvernementale de haut niveau. Le GAC a exprimé sa reconnaissance au gouvernement du Rwanda pour l'organisation de la cinquième réunion gouvernementale de haut niveau le 9 juin 2024. 181 délégations ont assisté à cette réunion, y compris douze organisations intergouvernementales, et a constitué un forum important pour les ministres, les vice-ministres et les fonctionnaires supérieurs pour aborder un certain nombre de questions, dont l'importance du modèle multipartite de gouvernance de l'Internet, la coopération entre les décideurs politiques et la communauté technique en vue d'une gouvernance efficace des nouvelles technologies, les défis d'initiatives pour assurer une inclusion numérique et une connectivité significative à l'Internet.

Par ailleurs, le GAC exprime sa reconnaissance aux ministres, vice-ministres et fonctionnaires supérieurs qui ont participé aux différentes sessions pendant le Forum de politique de l'ICANN80. Je m'arrête ici pour voir s'il y a des commentaires ou des modifications proposées à ce paragraphe. Excusez-moi. CTU.

-
- NIGEL CASSIMIRE : Merci beaucoup. Nigel Cassimire. L'importance du modèle multipartite. On devrait dire the en anglais, le modèle.
- NICOLAS CABALLERO : Très bien. On en prend note. Donc, l'importance du modèle multipartite de gouvernance. Le Royaume-Uni, s'il vous plaît.
- NIGEL HICKSON : Normalement, on parle de modèle multipartite. On parle de processus multipartite. Modèle multipartite parce qu'il y a plusieurs modèles au pluriel. Modèle au pluriel ou processus multipartite au pluriel.
- NICOLAS CABALLERO : Je n'ai pas trop d'avis par rapport à ceci, par rapport au fait d'ajouter l'article the en anglais ou pas. Je m'en remets à vous. Je vois qu'il n'y a pas d'intervention. Les Etats-Unis, s'il vous plaît.
- SUSAN CHALMERS : Merci beaucoup, Monsieur le Président. Nous appuyons le texte tel qu'il a été présenté, mais il y a eu pendant la réunion de haut niveau, des discussions sur des systèmes de gouvernance de l'Internet. Une de ces options, c'est le modèle multipartite de gouvernance de l'Internet. Et donc je pense que l'on devrait garder le texte en l'espèce. On parle du système multipartite de gouvernance de l'Internet.

NICOLAS CABALLERO : Je suis tout à fait d'accord sur le fait que le modèle multipartite est actuellement un système. Est-ce que quelqu'un est contre cette possibilité? Je vois l'Égypte en ligne.

CHRISTINE ARIDA : Je pense que je suis désolé de ne pas être d'accord, mais je crois que modèle c'est la terminologie qu'on utilise habituellement. Et je suggère également de dire *for* au lieu de *of* en anglais, c'est-à-dire modèle multipartite pour gouvernance de l'Internet au lieu de modèle système multipartite de gouvernance de l'Internet parce que cela a été mentionné par plusieurs participants.

NICOLAS CABALLERO : Merci l'Égypte. Moi, je n'ai pas d'objection, mais c'est à vous de décider. C'est au comité de décider. Y a-t-il d'autres commentaires? Êtes-vous d'accord? Pouvez-vous accepter le texte en l'espèce? Permettez-moi de relire le paragraphe. Alors la Mauritanie, s'il vous plaît.

MOHAMED MOHAMEDINE : Merci. Je suis d'accord avec l'Égypte. Pendant la réunion, nous savons que nous sommes à un niveau multilatéral et à partir de la réunion, on a pu voir qu'on fait une transition vers un modèle multipartite, un système plutôt qu'un modèle. Et nous sommes en plein dans cette transition.

NICOLAS CABALLERO : Merci la Mauritanie. Je vois qu'il n'y a pas d'autre demande d'intervention. Je vais relire le paragraphe. Je ne vais pas lire... Je ne vais pas tout lire. Je vais directement à la deuxième partie du paragraphe après le point-virgule. Alors, l'importance des modèles multipartites pour la gouvernance de l'Internet, la coopération nécessaire entre les décideurs politiques et la communauté technique, etc. Est-ce que vous êtes d'accord avec cette formulation? Est-ce que quelqu'un est contre? Les États-Unis?

SUSAN CHALMERS : Je pense qu'on préfère être plutôt traditionnel. On a toujours parlé de modèle multipartite. Je n'ai jamais entendu parler de cela au pluriel. Je pense que ce serait plus utile de retenir ou de garder le texte tel qu'il a été présenté au départ par notre collègue de la CTU.

NICOLAS CABALLERO : Merci les États-Unis. Je vais relire spécifiquement cette partie-là. L'importance du modèle multipartite de gouvernance de l'Internet, la coopération nécessaire entre décideurs politiques, etc. Vous êtes d'accord? J'en vois qui hoche la tête. Y a-t-il des objections? Je ne vois pas de mains levées. L'Egypte?

CHRISTINE ARIDA : Il me semblait avoir compris qu'on allait revenir sur the model, le modèle, mais for donc, du modèle mais pour la gouvernance ou alors de la gouvernance, for ou of. Je ne sais pas si c'était la suggestion de la collègue des États-Unis.

NICOLAS CABALLERO : Alors, dans ce cas-là, selon votre suggestion, la suggestion de l'Égypte. Ce serait l'importance du modèle multipartite pour la gouvernance de l'Internet. C'est correct avec le the et le for au lieu du of. Les États-Unis, ça vous convient? Parfait. C'est adopté. Merci Fabien.

FABIEN BETREMIEUX : Alors, Affaires internes au groupe de travail du GAC consacré aux régions faiblement desservies. Il y a une remarque de l'équipe de soutien du GAC là-dessus. C'est à propos de la première phrase qui dit, sous la direction du groupe de travail du GAC consacré aux régions faiblement desservies, les séances de participation des parties prenantes africaines et de développement des capacités ont été tenues. Et alors nous nous sommes penchés là-dessus et la version précédente est en général plus courte. On a surtout tendance à faire une phrase plus courte qui dit : Le groupe de travail du groupe consacré aux régions faiblement desservies a tenu une séance de renforcement des capacités. On se demandait si peut-être vous vouliez garder soit ce libellé, soit revenir au libellé traditionnel plus simple qu'on a d'habitude. On dit que le groupe a tenu une séance de renforcement des capacités.

NICOLAS CABALLERO : Moi, ce serait surtout le deuxième choix qui me convient le plus. Mais ce n'est que mon opinion, bien sûr, parce que c'était à l'initiative de

l'ensemble du GAC et du groupe URWG que cela a été organisé. Je pense qu'il vaut mieux que l'on garde le libellé traditionnel, Fabien.

KAREL DOUGLAS :

Nico, excusez-moi, Karel de Trinité-et-Tobago. Je suis là, c'est pour dire que je suis d'accord. Vous me voyez. Ok, c'est pour dire que je suis d'accord avec la modification du libellé pour dire Le groupe est simplement, biffer toute cette partie sous la direction du GAC.

NICOLAS CABALLERO :

L'idée est de rester cohérent vis à vis de nos communiqués précédents. Merci d'avoir accepté cela aussi flexiblement Merci Trinité-et-Tobago. Y a-t-il d'autres commentaires là-dessus? Je lis donc la première phrase ou le premier paragraphe. Mesdames et Messieurs. Le groupe de travail du GAC consacré aux régions faiblement desservies URSWG a tenu... Alors là, on a un the qui est biffé. Mais on a séance au pluriel, donc a tenu des séances de participation des parties prenantes africaines et de renforcement des capacités le 11 juin 2024. Non?

Je ne pense pas que le libellé soit correct. Il faut reformuler un peu. Voyons, je reprends. Le groupe de travail du GAC consacré aux régions faiblement desservies USRWG a tenu une séance de renforcement des capacités et des séances de participation des parties prenantes africaines le 11 juin 2024. Ceci étant, la première réunion de l'ICANN en Afrique, etc. Etc. Vous êtes tous d'accord?

Y a-t-il des remarques? Peut-on avancer? Bien, je ne vois pas de demande de prise de parole, ni sur Zoom, ni dans la salle. On avance donc, Fabien.

FABIEN BETREMIEUX :

Merci. Dans la partie d'avis consensuel du GAC au conseil d'administration, point deux, Enchères, Mécanisme de dernier recours et Résolution privée des ensembles conflictuels dans les nouveaux gTLD. Ici dans le deuxième alinéa, on avait écrit, y compris trouver des alternatives, mais nous trouvions que cela n'était pas très clair. On parlait de la création d'un comité concentré sur les discussions de toute la communauté pour la résolution des ensembles conflictuels. Et il nous semblait que le mieux était de parler, de trouver des alternatives comme un objectif et cette rédaction qu'on avait auparavant ne transmettait pas tout à fait cette même idée. Et pour ce qui est des ventes aux enchères de dernier recours, on faisait allusion à un autre avis du GAC qui parlait des ventes aux enchères de dernier recours pour les applications commerciales et non commerciales, alors qu'il y a les deux types de candidatures qui sont dans le conflit. On se disait que peut-être que simplement parler des ventes aux enchères de dernier recours ne présentait même pas tout à fait la même portée que ce dont on avait parlé sur notre avis de consensus du GAC. On se demandait si on ne devrait pas parler des ventes aux enchères de dernier recours pour les ensembles conflictuels entre candidatures commerciales et non commerciales.

NIGEL HICKSON : Merci. Très approprié, ce commentaire. Or, je pense que dans ce contexte, il faudrait que l'on soit un peu plus général, que l'on reste sur les généralités. On ne sait pas tout à fait quels sont les objectifs du groupe intercommunautaire qui pourrait se créer. Ça pourrait être très variable. Donc dans ce sens, je pense qu'il vaut mieux garder cette formulation plus générale. Merci.

NICOLAS CABALLERO : Merci le Royaume-Uni. Merci Fabien. Nous revenons donc sur les ventes aux enchères, mécanisme de dernier recours, résolution privée ou règlement privé des ensembles conflictuels sur les nouveaux gTLD. On passe au point deux, alinéa deux qui dit de créer de manière urgente une discussion ciblée avec toute la communauté, y compris avec le GAC et l'ALAC à propos du règlement des ensembles conflictuels afin de trouver des moyens alternatifs aux enchères privées et aux ventes aux enchères de dernier recours de l'ICANN, avant que le conseil d'administration de l'ICANN n'entreprenne de mesures qui pourraient être incohérentes avec l'avis de consensus du GAC contenu dans son communiqué de la réunion ICANN77 à Washington D.C. Je vais faire une pause pour voir si nous avons des réactions immédiates. La Suisse, allez-y.

JORGE CANCIO : Merci. Merci Nico. Jorge Cancio, de la Suisse ici. Je voulais rebondir sur l'intervention de Nigel. Effectivement, nous voyons qu'au sein du conseil d'administration, il y a un problème à propos de cette distinction entre candidature commerciale et non commerciale. Il est

donc logique de pouvoir élargir un peu plus la portée pour que toutes les possibilités soient incluses. J'espère que le libellé nous permettra d'inclure les modèles de vente aux enchères alternatifs tels que ceux qui ont été proposées par l'ALAC, par exemple, de sorte qu'ils puissent faire partie de ce dialogue. Mais je m'en remets à vous. Corrigez-moi si je me trompe.

NICOLAS CABALLERO : Merci la Suisse. Vous souhaitez répondre, le Royaume-Uni? Non. D'accord. Merci la Suisse. Merci le Royaume-Uni. Y a-t-il d'autres interventions, questions, commentaires et réactions en ligne ou dans la salle? Très bien. En l'absence de demande d'intervention, nous allons tenir ce paragraphe pour adopter. Pas besoin de tout relire, n'est-ce pas, Fabien? A vous.

FABIEN BETREMIEUX : Alors on a une dernière suggestion dans la partie des fondements. Ces fondements citent le texte complet de l'avis précédent et il est donc redondant de dire sur la question, On the matter. On suggérerait de biffer cette partie-là, et puis on se demandait si la deuxième partie de la première phrase de l'avis pourrait également être exclue de la citation aux fins de la clarté, pour que ce soit plus clair, même si cela fait partie de l'avis. Ce n'est pas quelque chose qui soit spécifiquement discuté. Il nous semble que ça rend le texte plus encombrant.

-
- NICOLAS CABALLERO : Merci. Parfait. Dans la partie des fondements, on écourterait un peu le texte et cela dirait, l'avis étant de prendre des mesures pour éviter l'utilisation des ventes aux enchères de dernier recours dans les conflits entre candidatures commerciales et non commerciales. Cela est-il correct pour tous? Y en a-t-il qui soit contre des objections, des commentaires, des modifications à proposer? Je ne vois pas de mains qui se lèvent, ni dans la salle, ni sur Zoom. Fabien, on peut avancer.
- FABIEN BETREMIEUX : Merci Nico. C'est tout de notre côté, cela nous amène à la fin de notre révision des textes, à moins qu'il n'y ait d'autres commentaires ou d'autres questions. Nous avons un texte qui est prêt à être examiné pour une lecture finale.
- NICOLAS CABALLERO : Avant de ce faire, j'ai une demande de prise de parole de l'Egypte. Allez-y.
- MANAL ISMAIL : Merci. Je voulais revenir sur un commentaire que j'avais fait hier à propos du suivi des avis précédents du GAC. C'était à propos du soutien aux candidats. Je m'excuse de ne pas avoir eu l'occasion d'en discuter en détail avec le Royaume-Uni avant cette séance, mais je me demandais si les trois demandes qui apparaissaient sur les trois paragraphes étaient de nouvelles demandes ou si cela était une réitération des avis précédents du GAC. Merci.

NICOLAS CABALLERO : Merci l'Egypte. Je m'en remets au Royaume-Uni.

ROSALIND KENNYBIRCH : Merci. Comme responsable thématique de cette partie consacrée au soutien aux candidats et en ayant discuté avec le personnel du GAC avant de proposer notre texte et avec la petite équipe élargie, il me semble qu'il est un peu tardif dans les négociations de suggérer que ce soit réagencé. Il me semble que l'avis que nous a donné le personnel du GAC était d'inclure ce texte ici. Dans nos discussions précédentes, on avait déjà séparé une partie qui avait été intégrée dans l'avis et donc on avait déjà conclu ces délibérations. Le but de ce texte qui apparaît ici était de revenir sur ce qui avait été demandé et tout simplement d'expliquer qu'il faudrait qu'on en débattenne. Donc ce sont effectivement des allusions qui évoquent tout ce qui avait déjà été demandé. C'est tout. Voilà ce que j'ai à dire. Je m'en tiens à cela. Merci pour la question. Cependant, je n'étais pas sûre d'en avoir entendu parler hier dans la salle. Autrement, j'aurais voulu vous en parler avant, mais je pense que, comme je le dis, il est tardif d'envisager de changer cette partie, de la réorganiser et de tout modifier à ce stade. Merci.

NICOLAS CABALLERO : Merci. L'Egypte.

MANAL ISMAIL : Merci. C'est ma faute, je m'étais engagée à m'approcher de vous pour vous en parler. C'est ce que j'avais promis au président du GAC et je n'ai pas eu le temps. Je m'excuse. Je parle en soutien de ce qui est déjà écrit.

Si ça fait partie d'un nouvel avis du GAC, peut-être que ça pourrait se perdre du fait d'être inclus dans la partie des suivis des avis précédents du GAC. Mais si cela vous convient, je suis flexible. C'était justement une question de donner un conseil à propos de ce qui avait été demandé et ce qui était demandé maintenant. Merci.

FABIEN BETREMIEUX :

Merci Nico. Comme personnel de soutien du GAC, nous voudrions remercier le Royaume-Uni et les responsables thématiques de cette partie qui ont communiqué avec nous. Et d'ailleurs, on a eu quelque peu de difficulté à savoir comment les conseiller et ce qui devrait être inclus dans le suivi et ce qui ne le devrait pas. Donc ici, le résultat est que nous avons deux paragraphes qui font allusion à un avis précédent. Il y a une emphase qui est mise sur les parties qui ont un avis qui était très connecté avec les avis précédents.

Mais la troisième partie était difficile à savoir où être placé, parce qu'il y avait cet élément de nouveauté de demander des échanges entre l'organisation ICANN et le GAC. Mais en même temps, c'est un paragraphe qui est très étroitement lié aux deux autres. Donc il serait peut-être plus déroutant de le mettre ailleurs. Nous espérons que cet ordre sera en équilibre et suffisamment clair pour que le conseil d'administration puisse le traiter de la manière à laquelle s'attend le GAC. Il reste à voir. J'assume qu'on apprendra de cette expérience, sans doute, et cela nous permettra de générer et créer des précédents à propos de la structure du communiqué du GAC pour satisfaire à nos besoins.

FABIEN BETREMIEUX : Merci. Le Royaume Uni, puis la CTU.

ROSALIND KENNYBIRCH : Je remercie le personnel de soutien du GAC. Il est très utile de savoir quand il y a un sujet qui porte sur un avis précédent et des questions qui ont déjà été abordées mais qu'il faut reprendre la question. C'est vrai que c'est un peu flou. On n'a pas de ligne ou de limite très claire entre les deux, étant donné que nous parlons du suivi des avis précédents qui portent sur des avis qui avaient déjà été publiés, le plus raisonnable est effectivement de l'inclure dans cette partie-là. Mais je prends acte de ce que vous dites. Lors d'une autre réunion, on devrait peut-être reconsidérer notre manière d'examiner ce type de cas, parce que la réunion serait spécifiquement en lien avec des demandes et donc le plus approprié serait peut-être de le placer ailleurs.

NICOLAS CABALLERO : Merci le Royaume Uni. Maintenant, la CTU.

NIGEL CASSIMIRE : Merci. Nigel. Nous n'avons pas eu l'occasion de nous pencher sur ce paragraphe. Nous n'avons pas vu cette partie du tout. Cela porte-t-il sur le plan stratégique du GAC, sur la planification stratégique du GAC? Il me semble que c'était dans cette partie du texte que cela était inclus.

FABIEN BETREMIEUX : Dans les questions internes du GAC. Non, continuez.

NIGEL CASSIMIRE : La planification stratégique du GAC. Non. Voilà. Mais j'ai perdu l'autre partie du texte maintenant. Oui. Alors le deuxième paragraphe lit : Le GAC s'attend à ce que ces plans annuels et stratégiques, etc... et améliorer la préparation du comité à fournir des avis et des contributions aux politiques de manière opportune et effective, et d'aider à communiquer les priorités du GAC avec les hauts niveaux gouvernementaux et les parties prenantes de l'ICANN. Il me semblait que cela serait également très utile aux nouveaux membres du GAC. Je me demandais si peut-être on ne devrait pas ajouter après les hauts niveaux gouvernementaux, les nouveaux membres du CAC et les parties prenantes de l'ICANN.

NICOLAS CABALLERO : Merci la CTU. Très utile. Y a-t-il des objections? Quelqu'un s'oppose à ce changement? Je vois que personne ne s'y oppose. Nous adoptons le libellé. Merci. Fabien, vous avez la parole.

FABIEN BETREMIEUX : Puisque nous sommes dans cette section sur le plan stratégique du GAC, je voulais dire que dans la note de pied de page, il y a donc une référence, un lien qui mène à un document PDF qui sera publié. Et donc le plan stratégique est suffisamment concis pour être ajouté en annexe à notre communiqué. Et ce sera fait dans les jours à venir. Maintenant, Nico, je pense que nous sommes prêts.

NICOLAS CABALLERO : À moins que nos collègues souhaitent faire des commentaires par rapport à cette inclusion du plan stratégique? Très bien. Je vois qu'il n'y a pas d'objection. Allez-y, Fabien.

FABIEN BETREMIEUX : Je pense que nous sommes prêts à une relecture finale.

NICOLAS CABALLERO : Nous allons faire cela, dit Nico. Nous allons le faire comme on l'a fait les deux dernières réunions. Je crois, si je ne m'abuse. À Washington aussi? Je pense qu'à Washington, on a lu tout le communiqué. Je pense qu'à Hambourg on a commencé et à San Juan, on a suivi. On ne lira pas tout le communiqué. Nous allons le faire à la façon de Nigel Hickson. Allez-y, Nigel

NIGEL HICKSON : Je vais expliquer un petit peu quelle est ma modalité. Ce que veut dire Monsieur le Président, c'est que nous n'allons pas lire l'ensemble du communiqué. Nous allons y aller paragraphe par paragraphe, pour voir si vous voyez des petites erreurs qu'on n'a pas pu voir auparavant et à ce moment-là, vous pouvez intervenir. C'est franchement pour que vous puissiez manger un peu plus de gâteau pendant la pause. Voilà donc le communiqué du GAC Kigali Rwanda. C'est le bon endroit. C'est la bonne date aussi, 17 juin 2024 C'est la date de demain, c'est bien ça?

On va continuer encore une journée. C'est lundi 17. Très bien. Alors la première partie, c'est en italique.

Comme vous le voyez, à la fin de ce paragraphe, nous avons une dernière phrase qui est surlignée. Et comme Fabien et Rob l'ont bien expliqué, quand nous lançons ce processus, il y a une première publication préliminaire de ce document pour voir s'il y a des objections. Point numéro un, Introduction. On dit que c'est une réunion du GAC en mode hybride. Nous allons compléter avec la quantité de membres du GAC et la quantité d'observateurs qui ont assisté à la réunion. Et on mentionne le fait que cette réunion s'est tenue dans le cadre de l'ICANN80, du Forum de politique ICANN80.

Ensuite, nous avons la réunion gouvernementale de haut niveau. Nous allons nous avoir déjà passer en revue ceci. Nous pouvons y jeter un coup d'œil rapide. On remercie le gouvernement du Rwanda d'avoir accueilli la cinquième. Oui, la cinquième réunion gouvernementale de haut niveau le 9 juin 2024. On décrit les sujets abordés pendant la réunion.

Ensuite, paragraphe suivant, par rapport au PDG de l'ICANN, on en a un peu parlé hier. Nous félicitons le nouveau PDG de l'ICANN, M. Kurt Erik Lindqvist. Je pense qu'on va l'appeler Curtis. Non, ce sera plus facile. Et nous disons que nous avons hâte de commencer à travailler avec lui.

Ensuite, activités entre unité constitutive et participation de la communauté. Nous en avons parlé également, mais il vaut mieux y jeter

un coup d'œil pour être sûr que nous abordons les bons sujets. Nous avons donc la réunion avec le conseil d'administration de l'ICANN, la réunion avec nos amis de l'ALAC, où nous avons parlé des ensembles conflictuels et du programme de soutien aux candidats. Ensuite, réunion avec la GNSO. Et si on peut faire défiler le texte, merci. Donc on rappelle quels sont les sujets que nous avons abordés.

Les discussions intercommunautaires, c'est le titre suivant. Les membres du GAC ont participé dans les sessions intercommunautaires pertinentes prévues dans le cadre de l'ICANN80. Nous parlons de la session Naviguer, l'approche multipartite, etc. Donc on dit ici que les membres du GAC qui ont participé dans des sessions intercommunautaires et on utilise ici le pluriel, c'est bien ça. C'est ce qu'on voulait. Je pense que oui.

Alors, question interne, c'est ce sont des données factuelles. On rappelle que la Libye a rejoint le GAC ou peut-être qu'on a omis de mentionner que la Libye a participé à la réunion de Cancun. Cette fois-ci, on a mentionné que la Libye a rejoint donc le GAC pendant la réunion ICANN76 de Cancun et la Bolivie à l'ICANN77. Et donc ici, nous parlons du GAC. Maintenant, il y a 39 observateurs. D'habitude, il y en avait 38.

Élections du GAC. Nous allons parler de cela dans notre prochaine séance. Nous avons les postes de président et vice-président du GAC qui feront l'objet donc d'une élection. Groupe de travail du GAC. Le GAC note et salue la nomination. On l'a dit avant, on en a parlé tout à l'heure, non? Donc la nomination de Tracy, la nomination de Yanos. Donc, je

répète la nomination de Tracy comme présidente du groupe de travail USRWG. Nous exprimons notre reconnaissance à Tepua Hunter qui quitte ses fonctions. Ensuite, nous avons le groupe de travail sur la sécurité publique du GAC. Les collègues ont déjà relu ce paragraphe. Je pense que tout fait sens.

NICOLAS CABALLERO : Il y a... Désolé de vous interrompre, Nigel.

CANADA : Je voulais faire une suggestion pour que le texte soit un peu plus clair. On pourrait ajouter le mot « technique ». Donc lutte mondiale. Alors, « la lutte partagée mondiale contre les catégories techniques d'abus ou d'utilisation malveillante de DNS. »

NICOLAS CABALLERO : Merci le Canada. Trinité-et-Tobago, s'il vous plaît.

KAREL DOUGLAS : Pour ce qui est du CEO... Quand on parle du PDG, il y a une partie où nous avons dit voilà ici. On souhaite transmettre... Je pense qu'il faudrait dire et transmet ses félicitations à M. ou félicite Monsieur.

NICOLAS CABALLERO : Merci beaucoup. S'il n'y a pas d'autres observations, Nigel.

NIGEL HICKSON : Merci beaucoup, Nico, et désolé de ne pas avoir vu les mains qui se levaient avant. Donc, toujours dans le même paragraphe. Fabien, nous avons des changements dans ce paragraphe.

FABIEN BETREMIEUX : Dans ce dernier paragraphe, par rapport au rapport du groupe PSWG, nous avons reçu des suggestions des coprésidents du groupe PSWG pour harmoniser le ton de cette section avec le ton qu'on utilise habituellement dans nos communiqués. Et donc on va éliminer la partie qui dit *successor rising to the occasion* en anglais. Nous allons donc faire référence au fait que Catherine appartenait à la Commission européenne.

NIGEL HICKSON : Merci beaucoup. Est-ce qu'il y a des commentaires par rapport à ces changements? Je ne vois pas de demande d'intervention. Merci beaucoup, Fabien. Passons-nous au prochain paragraphe? Groupe de travail sur les régions faiblement desservies. On en a parlé tout à l'heure. Les collègues dans la salle et Zaina se trouvent à distance. Je pense qu'ils n'ont pas apporté des changements depuis que l'on a relu ce paragraphe. Donc ce texte parle de l'excellent travail qui a été fait ici. L'information sur le rapport qui a été commandé par la Coalition sur l'Afrique numérique.

Tout le monde est d'accord avec ce texte? Très bien. On passe aux plans stratégiques du GAC. Nous avons parlé de cela tout à l'heure. Bien sûr, nous avons consacré toute une séance à cette planification stratégique.

Est-ce que tout le monde est d'accord? Est-ce que vous voyez quelque chose qui vous attire l'attention? Nico voulait rouvrir le débat sur la planification stratégique, mais je l'ai convaincu de ne pas le faire.

Bon, bien, on va passer aux questions d'importance pour le renforcement des capacités. Nous venons d'en parler. Ça a été une séance de renforcement de capacités extrêmement utile pour les personnes qui ont assisté et toutes ces séances sont enregistrées. Alors, si vous souhaitez écouter une de ces séances, n'hésitez pas à le faire. Elles sont toujours utiles pour se mettre à niveau.

Nous allons passer maintenant aux questions d'importance pour le GAC. Premier point, ce sont les manifestations d'intérêt de la GNSO et les codes d'éthique. Nous en avons parlé hier. Tout le monde est d'accord. Je ne vois pas de mains levées dans la salle. Nous passons au point deux, Engagement volontaire des opérateurs de registre et engagement d'intérêt public. Nous avons reçu des informations de la part du conseil d'administration, de nouvelles informations par rapport à une résolution du conseil d'administration qui a été approuvée dans leurs réunions du mois de juin. Ce texte reflète donc les discussions que nous avons eues par rapport à cette question. Deuxième paragraphe. Y a-t-il des commentaires? Vous pouvez lever la main si vous en avez. Très bien. Il n'y en a pas. Très bien.

Point numéro trois. Équipe de révision de la mise en œuvre des procédures ultérieures pour des nouveaux gTLD. Cela fait référence spécifiquement à l'évaluation des fournisseurs de services de registre

et aux frais d'évaluation que représente cette évaluation. Très bien. Nous passons à l'utilisation malveillante du DNS. Nous avons eu une bonne discussion par rapport à ce point hier. Il y a eu un certain nombre de contributions des membres du GAC. Premier paragraphe. Deuxième paragraphe. Nous attendons avec impatience de poursuivre les discussions avec notre ami Russell.

RUSSELL WORUBA : Je me demande si le A, c'est un petit a ou un grand A pour le paragraphe concernant l'utilisation malveillante du DNS.

FABIEN BETREMIEUX : En général, donc nous allons nous assurer que tout cela est cohérent.

NIGEL HICKSON : Est-ce que cela répond à votre question, Russell? Merci Fabien. Alors, premier paragraphe, on parle des inquiétudes qui ont été manifestées par les membres du GAC. Et deuxième paragraphe, nous disons que nous attendons avec impatience de poursuivre les discussions. J'espère que tout cela est clair. Ensuite, nous avons un paragraphe concernant le DNSSEC. Nigel, excusez-moi, vous avez levé la main?

NIGEL CASSIMIRE : Nigel, représentant de la CTU. Si nous pouvons faire défiler jusqu'à la section quatre. Le fait de savoir si le A doit être majuscule ou minuscule. On parle de la conformité avec les contrats. Je ne crois pas qu'on ait besoin de mettre une majuscule. Je pense que les collisions de noms

non plus. On n'a pas besoin de mettre cela en majuscule. Pareil pour atténuation de l'utilisation malveillante du DNS. Je pense qu'atténuation, il ne faut pas mettre de majuscule.

FABIEN BETREMIEUX :

Nous devons vérifier. Mais je pense que c'est un concept en lui-même dans le contexte de l'ICANN et on le voit souvent en majuscule. Pour ce qui est des amendements des contrats, on n'a pas mis de majuscule par le passé. Donc je pense qu'on devrait le laisser en minuscule. Et pour ce qui est du mot atténuation – mitigation en anglais, je vais consulter pour voir quelle est la pratique la plus habituelle, minuscule ou majuscule.

NIGEL HICKSON :

Merci beaucoup, Fabien. Merci Nigel. Nous allons nous pencher là-dessus pour ce qui est des amendements contractuels, ces amendements contractuels sont entrés en vigueur et Fabien va vérifier si cela doit être écrit en majuscule ou minuscule. Donc, comme je le disais, le paragraphe par rapport à DNSSEC, nous avons eu une bonne discussion par rapport à cela. Est-ce qu'il y a des commentaires et est-ce que les majuscules sont bien ici? J'ai toujours des problèmes pour dire DNSSEC, il y a trop de s. Merci beaucoup. Donc Système RDRS – Système de service de demande d'accès aux données d'enregistrement. Est-ce qu'on peut faire défiler le texte pour continuer la lecture?

FABIEN BETREMIEUX : Nous avons eu un petit problème. Il paraît qu'il y a quelque chose qui a disparu. Nous essayons de récupérer le texte. Je vais voir après ce qui s'est passé.

NIGEL HICKSON : Quelqu'un a effacé le texte. Est-ce que quelqu'un l'a sur papier au moins?

FABIEN BETREMIEUX : Google Docs nous permet de garder l'historique des modifications, donc on peut revenir en arrière heureusement.

NIGEL HICKSON : Merci Fabien. Donc on était à leur service de demande d'accès aux données d'enregistrement. Vous le voyez sur l'écran? Je veux que vous voyiez si vous êtes d'accord avec ces paragraphes, si vous avez des corrections à apporter, une correction grammaticale ou des petits changements. Donc, on passe en revue le paragraphe. Voilà. On a un paragraphe qui porte sur l'anonymisation et les services d'enregistrement fiduciaires. Très bien. Numéro sept, Exactitude des données d'enregistrement. Merci à tous ceux qui ont apporté ce texte. Il est très clair. Nous en avons déjà discuté plus tôt aujourd'hui. Il devrait préciser à quoi correspond DPS.

NICOLAS CABALLERO : C'était bien, c'était effectivement expliqué, DPS. Voyez, on a écrit Spécifications de traitement des données, DPS entre parenthèses.

NIGEL HICKSON :

Très bien. Oui, c'est vrai, c'est vrai. Maintenant, on passe au numéro huit, le travail de l'IRT qui va avoir lieu. C'est ce que dit ce texte-là. Défilez un peu. On passe maintenant au grand cinq, Avis de consensus au conseil d'administration de l'ICANN et le GAC. On a deux parties. Tout d'abord, par rapport au programme de soutien aux candidats. Voyons les trois premiers paragraphes. Il s'agit d'un nouvel avis. Et nous avons longuement débattu de ces paragraphes hier.

Nous avons les alinéas un, deux et trois. Y a-t-il des commentaires à propos de ces paragraphes? On a également le numéro quatre. Et passons maintenant aux fondements. Nous avons un texte long, mais qui explique longuement le travail accompli pour soutenir les candidats.

On a les paragraphes un, deux, trois. Y a-t-il des demandes de prise de parole? Je n'en vois pas. Cela doit être bien rédigé. Paragraphe quatre. Continuez à faire défiler, s'il vous plaît. D'accord. Ah, le texte, on a retrouvé le texte.

FABIEN BETREMIEUX :

Oui, il m'a fallu revenir sur l'historique pour le trouver. Je ne suis pas sûr de comprendre pourquoi il avait disparu, mais en tout cas, qui sait. Normalement, il n'y a que nous qui pouvons le modifier, qui sait?

NIGEL HICKSON :

Oui, c'est un travail en interne. Bon, on parle en tout cas ici des mécanismes de dernier recours, règlement privé des ensembles conflictuels dans les nouveaux gTLD. Nous venons d'aborder ces points un et deux. Et puis, nous avons les fondements qui recueillent des références aux avis précédents du GAC sur la question. Nous avons ici expliqué ce que nous voudrions voir pour ce travail à l'avenir, comment nous souhaiterions qu'il soit fait. Y a-t-il des commentaires? Merci.

Alors à ce moment-là, on défile et on avance, Suivi des avis précédents. Nous retrouvons à nouveau le programme de soutien aux candidats et c'est là que nous apportons plus de détails à propos des avis que nous avons donnés lors de la réunion de San Juan sur notre communiqué. Faites défiler lentement, s'il vous plaît, comme ça. S'il y avait des modifications à apporter ou si vous avez quelque chose à signaler par rapport au libellé, s'il n'est pas rédigé en bon anglais, vous me le direz. Voilà pour ce qui est du programme de soutien aux candidats. On a ces trois paragraphes.

Et puis, titre deux, Demande urgente de divulgation des données d'enregistrement. Nous avons ici quelques paragraphes. Nous expliquons ici ce que nous avons fait auparavant. On a donc les deux premiers paragraphes et le troisième aussi également qui parle du travail du conseil d'administration et du Conseil de la GNSO. Il y a un dernier paragraphe. Je ne sais pas si vous avez des commentaires à ce propos.

NICOLAS CABALLERO : Il semblerait qu'il y a un problème. Permettez-moi de vérifier. Non, c'est bon. Alors seront nécessaires pour aborder. Il me semblait qu'il y avait un problème de grammaire, mais ce n'est pas le cas. Merci. Continuez, Nigel.

NIGEL HICKSON : Oui, la phrase est un peu longue. Merci.

FABIEN BETREMIEUX : Je m'excuse de signaler cela que maintenant, mais en relisant l'avis et le suivi des avis précédents à propos du programme de soutien aux candidats, je me demande s'il ne serait pas utile de faire également allusion aux nouveaux gTLD pour fournir un peu plus de contexte pour les lecteurs potentiels de ce communiqué qui ne connaissent pas ce programme et qui ne savent pas en quoi il consiste. Je me demande comment nous avons abordé la question par le passé dans le communiqué de Washington, on parlait de programmes de soutien aux candidats dans les candidatures aux nouveaux gTLD. Et auparavant, on avait parlé que de programme de soutien aux candidats dans d'autres communiqués.

Mais quand nous lisons le nouvel avis du GAC et le suivi des avis précédents, il n'est pas tout à fait clair dans l'immédiat que nous parlons des candidats au programme de nouveaux gTLD dans la prochaine série de ce programme. Je le signale pour que vous le considériez. Ce n'est peut-être pas essentiel, mais peut-être que pour

quelqu'un qui vient de l'extérieur, il est un peu difficile de comprendre à quoi nous faisons allusion au micro.

NICOLAS CABALLERO : Merci Fabien. Vous parlez des titres que nous avons utilisés à San Juan et Washington? Je suggère que c'est toujours mieux de faire le plus simple. Je ne sais pas si vous êtes d'accord, mais je ne pense pas que ce soit tout aussi important d'une part, et par ailleurs, je pense qu'il vaut mieux le garder aussi simple que possible. Mais je ne suis que le président du GAC. Le Royaume-Uni, allez-y.

ROSALIND KENNYBIRCH : Merci. Alors, pour rebondir là-dessus, je suis d'accord avec le fait qu'il est mieux de faire le plus simple. Mais oui, je m'aperçois maintenant que dans notre communiqué d'ICANN79 de San Juan, on avait effectivement parlé de programmes de soutien aux candidats dans la prochaine série de nouveaux gTLD. Alors je n'ai pas vraiment un avis formé. Je peux accepter les deux. Je ne sais pas ce qu'en pensent les autres, mais pour moi il n'y a pas de grande différence.

NICOLAS CABALLERO : Merci. Moi aussi, aucune objection. On fait comme cela, Fabien. On inclut le titre complet comme vous dites.

FABIEN BETREMIEUX : Merci. Nous pourrions voir cela à la fin. Je pense qu'il vaut mieux être cohérent. On ne va pas improviser maintenant, On peut voir cela après

pour être sûr d'avoir la version qui nous convienne tous le plus. Le micro
Merci.

ROSALIND KENNYBIRCH : Je ne pense pas qu'il soit nécessaire d'en reparler à la fin de la réunion pour accorder un nouveau titre avec le GAC. Si c'est ça le plan, je pense qu'il vaut mieux qu'on décide tout de suite, ou alors que l'on garde le titre dans son état actuel. Ou alors soit on le garde tel quel, soit on reprend le titre qui apparaissait dans le communiqué de San Juan pour que ce soit transparent.

NICOLAS CABALLERO : Merci le Royaume-Uni. Moi aussi, cela me va. Y a-t-il des objections dans la salle? Je n'en vois pas. C'est ce que nous allons faire. Donc Fabien, à vous.

FABIEN BETREMIEUX : Alors on garde tel quel et à l'avenir on envisagera un débat à propos de la manière la plus claire d'y faire allusion, si besoin.

NICOLAS CABALLERO : Très bien, merci. Nigel, à vous.

NIGEL HICKSON : Merci. On y est presque. Il y a un long texte qui s'ensuit, mais nous allons faire défiler. Pardon? On en était où? On avait déjà vu tout ça? Oui, Suivi des avis précédents, demande urgente. On avait déjà fait. Et voici le plus difficile, c'est la phrase qui génère le plus de polémiques. C'est celle qui

suscite les débats. Préparez-vous Alors si vous voulez convoquer une réunion avant, vous nous dites mais non... En tout cas, sérieusement, c'est la dernière partie de notre communauté. La prochaine réunion se tiendra dans le cadre de la réunion générale annuelle ICANN81 à Istanbul, en Turquie. Nigel, quelle est la proposition révolutionnaire?

NIGEL CASSIMIRE : Oui, merci. Alors avant d'accorder cela, je voulais consulter avec les experts du roi d'Angleterre dans la partie de la réunion gouvernementale de haut niveau HLG. Revenez un peu en arrière, s'il vous plaît. Il y avait une référence aux moyens et manières, non? Est-ce que c'était là?

FABIEN BETREMIEUX : Vous parlez du paragraphe du PDG de l'ICANN.

NIGEL CASSIMIRE : Oui, effectivement, je me demandais si méthodes et moyens, ways and means est une formule habituelle. Ou alors devrait-on inverser la formulation?

NIGEL HICKSON : Je pense que c'est l'inverse, c'est ways and means, et non means and ways en anglais. Oui, c'est vrai, on en parle en ces termes. Généralement, c'était l'inverse.

NICOLAS CABALLERO : Merci la CTU. Très bien. Merci. Nous voilà, nous voilà à la fin de ce communiqué. On peut faire défiler. Il me semble qu'on a fini. Je crois que c'est fini, à moins que quelqu'un souhaite nous dire autre chose. Nigel, est-ce une nouvelle demande de prise de parole? Non, ça y est. Fabien?

FABIEN BETREMIEUX : Oui, je voulais parler de la date du communiqué. Nous avons ici écrit la date de lundi prochain parce que ce sera la date lorsque la période d'examen de ce communiqué aura passé et ce sera la date à laquelle nous allons publier ce communiqué avec la sûreté de ne pas avoir d'objection à ce communiqué, et non pas parce que nous prévoyons de passer le week-end à rédiger ce communiqué.

NICOLAS CABALLERO : Merci. Y a-t-il d'autres questions ou commentaires? Je pense que nous pouvons donc adopter ce communiqué, n'est-ce pas? Merci. Merci. Nous méritons tous un applaudissement, me semble-t-il. Merci. Nous allons maintenant faire une pause et nous nous revoyons ici dans la salle à 15 h 30 pour la séance de clôture qui pourrait peut-être être plus grave que prévu si tout se passe bien, profitez de la pause.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]